

# Plan d'actions 2024 – Schéma territorial de santé du CTS Cœur de Breizh

Axe 1 : L'accès à l'offre de soins et d'accompagnement notamment pour des personnes vulnérables et fragiles

Objectif poursuivi	Réduire les inégalités sociales de santé et d'accès aux soins : actions de prévention en allant au plus près de la population
Action	Mise en place d'un bus mobile de prévention (Marsouins)
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Pontivy
Bilan	<p>Cartographie des acteurs et des données en santé du territoire réalisée          Rencontres avec les acteurs du territoire réalisées (MSP, centres de Santé, Communauté Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Centre Hospitalier et les structures et dispositifs sanitaires, professionnels médico-sociaux, maires de chaque commune ou leurs adjoints relevant de Pontivy Communauté)          Présentation du dispositif au conseil communautaire          Zones d'intervention déterminées          Mobilisation de bénévoles et de professionnels de santé en cours          Un comité de suivi intégrant notamment l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) a été mis en place.</p> <p>Présentation du dispositif prévue en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 4 décembre 2025          Déployé fin 2025 sur le territoire de Pontivy Communauté          Inauguration en janvier 2026</p>

Objectif poursuivi	Développer une politique en santé mentale partenariale et territoriale
Action	Recenser par une analyse objective des motifs de rupture de parcours pour ensuite pouvoir les traiter par la concertation territoriale DAC, par un travail entre institutions
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes-d'Armor
Bilan	<p>Travaux menés dans le cadre du PTSM avec les DAC.          Méthodologie définie avec le DAC pour mettre en oeuvre un observatoire en 2025 : renseigné au 1er semestre 2025 par les DAC.</p> <p>Calendrier :          Avril et octobre : remontées des motifs de rupture de parcours</p>

	<p>Mai et novembre : préparation des instances stratégiques avec les DAC Juin et décembre : instances stratégiques</p> <p>Entre les instances stratégiques -&gt; utilisation des bilatérales pour travailler avec les institutions les motifs institutionnels de rupture de parcours. Les avancées des travaux sur ces motifs (niveau territorial et/ou institutionnel), sont exposées en instances stratégiques.</p> <p>Différentes réunions ont eu lieu pour évoquer cette mise en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec les institutions lors du second semestre 2024</li> <li>- dans le cadre des bilatérales (CD, CPAM, DDETS)</li> <li>- lors de réunions avec les chargées de mission CLS, handicap 22</li> </ul>
--	---

Objectif poursuivi	Poursuivre la restructuration de l'offre médico sociale pour répondre aux enjeux de l'accompagnement des personnes en situation de handicap
Action	Mettre en place le dispositif 50 000 solutions. Evaluer les dispositifs en place (DEMMAC, SAMSAH, etc.). Contractualiser avec le CD sur la stratégie PH. Déployer une offre correspondant aux besoins du territoire.
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Morbihan / Côtes-d'Armor
Bilan	<p>Présentation des dispositifs 50 000 solutions des 22 et 56 en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 2 octobre 2025 Enveloppe ARS : près de 6 M€ pour le 22 Enveloppe ARS : près de 9 M€ pour le 56</p> <p><b>Pour le 22 :</b> Signature du pacte costarmoricain le 27 mai 2025 Le plan national 50 000 solutions a commencé à se décliner depuis 2024 sur le département. Il a vocation à se poursuivre :</p> <p><u>En 2024</u>, ce plan a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La transformation de 2 places de foyers de vie en FAM dans 3 FAM, soit 6 places au total : FDV de l'APAJH (ST Brieuc), des 4 Vaulx (Plénée-Jugon) et de l'ADAPEI (Lannion) pour 60 450 € par établissement, soit 181 350 € en tout. Il a permis le recrutement d'IDE.</li> <li>- Le financement du projet « ESAT de transition » pour soutenir la transformation des ESAT et la mise en œuvre de parcours plus souples et inclusifs = projet porté par Emeraude ID pour Handicap 22 avec financement du poste de coordonnateur départemental à hauteur de 50 000 €.</li> </ul> <p><u>En 2025</u>, les projets suivants vont être financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage et prise en charge précoce prévus en 2025 : renfort CAMSP et mise en œuvre d'un service de repérage et de prise en charge précoce pour 941 922 €</li> <li>- Développement de l'offre enfants : création de 8 places IME TSA sur le bassin guingampais dont 4 destinées à l'ASE pour 547 168 €</li> <li>- Soutien aux établissements scolaires pour la mise en œuvre de l'école inclusive : déploiement d'équipes mobiles médico-sociales en soutien de la mise en œuvre de 3 PAS (pôle d'accompagnement à la scolarité) à compter de la rentrée 2025. Budget ARS Bretagne : 399 000 €</li> <li>- Poursuite de l'externalisation des ESMS : première Unité d'Enseignement Externalisée Polyhandicapées à l'école publique Albert Jacquart de Matignon avec</li> </ul>

	<p>les 4 Vaulx les Mouettes et la mairie de Matignon : 95 000 € annuels ARS Bretagne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-1 poste Education nationale</li> <li>- DAR Collège (dispositif Education nationale) au collège de Quintin avec l'EPSMS Ar Goued + 10 places ; + 180 000 € annuels ARS Bretagne</li> <li>- Création de 15 places de SAMSAH TSA pour 225 000 € par le GCSMS Bretagne solidarités</li> <li>- Création d'une équipe mobile de médicalisation par l'APF, Altygo et l'AHB pour 220 000 €</li> <li>- Développement de l'offre emploi : + 60 personnes suivies en janvier 2025 pour les plateformes de service Emploi Accompagné en Côtes d'Armor.</li> </ul> <p>Les perspectives de déclinaison départementale du plan 50 000 solutions sur les années à venir sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédit de 14 places de MAS « hors les murs » en 2026 pour soutenir davantage le domicile permettant d'accompagner en réalité 2 à 3 personnes par place en file active, soit une file active totale d'environ 35/40 personnes, pour les personnes vivant au domicile ou en habitat inclusif avec un profil MAS -&gt; montant de 1 064 000 euros</li> <li>- Crédit d'un dispositif VETA (Vivre et Travailler Autrement), dispositif d'embauche des personnes autistes en entreprises avec conversion d'un SAVS en SAMSAH</li> <li>- Poursuite de la déclinaison des PAS et des Unités Externalisées (unité externalisée élémentaire autisme en 2027)</li> <li>- Le renfort du PCPE pour des prestations de coordination renforcée permettant de fluidifier les transitions pour 50 000 € en 2028.</li> </ul> <p><b>Pour le 56 :</b></p> <p>Enfants (1 121 544 €) : projets de répit, places DITEP, SESSAD polyhandicap, 1 place d'EEAP en accueil de jour pour répondre aux situations critiques, équipes mobiles post-hospitalisation.</p> <p>Adultes (3 291 563 €) : places en EAM, 20 places de SAMSAH, projets PHV, habitat inclusif.</p> <p>Repérage précoce (1 265 218 €) : extension de la PCO TND (Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les Troubles du Neurodéveloppement) aux 7–12 ans, renforcement des CAMSP.</p> <p>École (3 419 064 €) : création de PAS et d'un DAR au lycée Colbert à Lorient.</p> <p>Projets à venir (2026–2027) : nouvelles places IME, MAS, EAM, SAMSAH, équipes mobiles, plateforme emploi.</p>
--	--

## Axe 2 : Les ressources humaines en santé et l'attractivité des territoires

Objectif poursuivi	Organiser un temps fort d'interconnaissance territoriale
Action	Organiser une matinée "ptit dej" de la santé" avec mise en place de stands de partenaires locaux pour les faire connaître auprès des autres acteurs territoriaux (ex : CJC, Consultations santé sexuelle/vie affective et sexuelle, présentation de la plateforme ETP pilotée par le DAC ...)
Porteur	CLS
Résultats attendus	

<b>Territoire concerné</b>	CA Lamballe Terre et Mer
<b>Bilan</b>	<p>Deux sessions en format "forum" sont programmées en 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une 1ère session au 1er semestre, à savoir le jeudi 19 juin 2025 entre 9h et 10h30</li> <li>- une 2ème session au 2ème semestre, dont la date reste à définir</li> </ul> <p>Ces deux sessions s'adresseront à tous les professionnels (tous secteurs) et élus (communautaires et municipaux) du territoire, sur inscription préalable.</p> <p>Pour la 1ère session, les 4 acteurs ressources présents seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les missions de l'infirmière de la Maison du Département</li> <li>- La consultation jeunes consommateurs</li> <li>- Le collectif MISACO du Pays de Saint-Brieuc</li> <li>- La CPTS du Ponthièvre.</li> </ul> <p>Pour la 2ème session, la plateforme d'éducation thérapeutique du patient et le centre de santé sexuelle, ont déjà répondu présents.</p>

<b>Objectif poursuivi</b>	Appui aux ESMS PA PH sur l'attractivité des métiers
<b>Action</b>	<p>Conforter la plateforme attractivité des métiers et la développer sur les secteurs PA PH</p> <p>Mettre en place un COPIL institutionnel</p>
<b>Porteur</b>	ARS
<b>Résultats attendus</b>	
<b>Territoire concerné</b>	Côtes-d'Armor
<b>Bilan</b>	<p>Présentation de la plateforme Cap Autonomie 22 et de ses avancées en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 15 mai 2025</p> <p>Montée en charge de la plateforme : 57 Ets PA PH adhérents : 19 EHPAD, 14 SAD et 14 SSIAD, 9 ESMS PH.</p> <p><b>En 2023</b>, la plateforme a commencé avec les SAD, SSIAD puis les EHPAD puis les ESMS PH.</p> <p><b>En 2024</b> : + de 200 personnes accompagnées , une 20aine d'évènements emploi , 567 personnes sensibilisées aux métiers PA PH (jeunes, étudiants collèges lycées, personnes en reconversion professionnelle), + de 200 personnes accompagnées vers les emplois PA PH (personnes en reconversion professionnelle).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail partenarial avec institutions et acteurs, participation aux GT régionaux RH ARS mais aussi à la journée départementale QVCT de fin novembre 2024 ;</li> <li>- 1er COPIL institutionnel en décembre 2024 avec 3 GT sur les stages, les reconversions professionnelles et l'attractivité des métiers qui auront lieu de mars à avril 2025 ;</li> <li>- Nouveaux COPILs institutionnels en juin 2025 puis décembre 2025 et GT ;</li> <li>- COTECH de préparation et suivi GT COPIL, comité de suivi plateforme par cofinanceurs CD ARS 2 fois par an (dynamique qui se poursuit)).</li> </ul> <p>Demande de la DG ARS lors du COPIL du conseil national de la refondation (CNR) du 17 septembre 2024 : extension de la plateforme au secteur sanitaire</p> <p>Négociations par la DD22 fin octobre 2024 auprès de la plateforme et des fédérations porteuses, du CD22 afin que la plateforme puisse s'étende aux métiers du secteur sanitaire (hors métiers médicaux) / Accord de la plateforme et fédérations sous réserve de financement complémentaire ARS de 50 000 euros par an.</p> <p>COPIL CNR du 10 juin 2025 : accord de la DG ARS pour un financement de 50 000 € pour un an : les fédérations porteuses vont se rapprocher des fédérations du sanitaire pour les rallier au portage de la plateforme et extension au sanitaire.</p>

	COPIL CNR du 9 septembre 2025 : accord de l'ARS pour un financement de 16 200 € afin de déployer un outil régional de communication destinés aux ESMS bretons pour améliorer leurs pratiques de recrutement, d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels.
--	--

Objectif poursuivi	Poursuivre les travaux engagés pour renforcer l'attractivité des métiers de l'autonomie et de la santé
Action	Poursuivre les travaux initiés par le COPIL départemental Définir un plan d'action 2024 Accompagner le chargé de mission "attractivité des métiers" dans la définition de ses missions et leurs réalisations.
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Morbihan
Bilan	Recrutement d'un chargé de mission attractivité au 01/01/2024 Poursuite du comité départemental pour l'attractivité des métiers Plusieurs actions mises en place pour favoriser l'attractivité des métiers : journée départementale QVCT, organisation de webinaires départementaux Animation d'un réseau via la rencontre des gestionnaires et représentants de gestionnaires, des instituts de formation Participation aux actions attractivité des partenaires et communication sur les réseaux sociaux, promotion et contribution à la semaine des métiers de France Travail  Le 15 mai 2025, le chargé d'attractivité des métiers du 56 n'était plus en poste.

Objectif poursuivi	Renforcer les coopérations hospitalières pour sécuriser la continuité médicale des activités des établissements du GHT Centre Bretagne
Action	Travailler les coopérations départementales pour sécuriser et maintenir les activités maternité / urgences et anesthésie du CHCB Accompagner les travaux entre le CHCB et GHBS pour formaliser une coopération durable entre les deux établissements sur les activités socles maternité/urgences et anesthésie Faciliter et initier les coopérations entre les acteurs hospitaliers départementaux et les organisations libérales (ADOPS/CDOM/URPS) Assurer le suivi du déploiement du dispositif SAS
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	GHT Centre Bretagne
Bilan	Signature d'un GCS de moyens sur différentes activités médicales stratégiques pour le maintien de l'activité du CHCB Travail collaboratif en cours pour la structuration du SU du CHCB Intervention d'urgentiste du GHBS au sein du SU du CHCB.

## Axe 3 : Les actions de prévention et de promotion en santé et santé environnement

Objectif poursuivi	Rendre plus visibles et opérationnels les dispositifs de prévention et de santé à destination des jeunes
Action	Proposer une formation action sur la prévention et le repérage des conduites addictives co-animee avec l'association Liberté Couleurs
Porteur	CLS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Pontivy communauté
Bilan	<p>Liberté couleurs dispose d'une méthodologie éprouvée et d'une expérience solide pour la mise en œuvre de « Formation-Action ». Cette action permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'être un support pour constituer un réseau local dédié à la santé et à la jeunesse ;</li> <li>- de mettre en relation les acteur·rice·s de la jeunesse avec les ressources locales spécialisées en addictologie ;</li> <li>- de répondre à la volonté régionale de développement des CJC.</li> </ul> <p>L'animation des formations sera assurée en binôme constitué de professionnel·le·s de Liberté Couleurs et de professionnel·le·s du CMPS de l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB) et du CSAPA de Douar Nevez.</p> <p>L'objectif de fond sera de rendre plus visibles et opérationnels les dispositifs de prévention et de santé à destination des jeunes.</p> <p>Le bilan et l'évaluation de cette action ont été présentés aux membres du CTS à l'occasion de la plénière du 6 mars 2025 :</p> <p><u>Bilan et évaluation</u></p> <p>10 participants à la formation</p> <p>Taux de satisfaction élevé des participants (connaissances apportées par la formation, savoir-faire transmis, réponse aux attentes initiales, atteinte des objectifs pédagogiques, etc.)</p> <p>Réalisation d'observations d'intervention pour 5 participants : 3 dans le cadre du projet « tu fais quoi ce soir ? » ; 2 en janvier dans un collège.</p> <p><u>Perspectives :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler autour du réseau local santé/jeunesse</li> </ul>

Objectif poursuivi	Promouvoir le déploiement du sport santé et renforcer le réseau des Maisons Sport-Santé (MSS)
Action	En lien avec la SDJES, renforcer l'offre sport santé et sa lisibilité, poursuivre le déploiement en vue d'une couverture départementale en MSS
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Côtes-d'Armor

<p><b>Bilan</b></p> <p>Cette démarche n'a pas pu être réalisée comme prévu en raison de plusieurs arrêts de travail de la représentante du SDJES 22, qui devait effectuer un point de situation sur l'existant en procédant à un tour des MSS. En conséquence, la réunion départementale coanimée par la DD et le SDJES prévue initialement en novembre n'a pas pu se tenir. Ce point de situation avait pour objectif d'identifier les zones blanches et de définir les axes de travail nécessaires pour en assurer la couverture ultérieure.</p> <p>Une nouvelle réunion est programmée le 23 septembre 2025, réunissant l'ensemble des MSS du département, la DD et le SDJES. Cette rencontre visera à faire un point sur les dynamiques territoriales et les projets en cours, à partager les expériences, et à anticiper la prochaine période de demande d'habilitation.</p> <p>Organisation d'un évènement « Vivre en mouvement : sport, santé et bien-être pour tous » par CTS Cœur de Breizh le 13 septembre 2024 avec comme intervenants : Handicap 22, CDH 22, CDH 56, CDSA 22, CDS 56, Comité Maisons Sport Santé de Bretagne, différentes associations sportives.</p> <p>Présentation des différents dispositifs existants prévue en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 4 décembre 2025 par Handicap 22.</p>
---

<p><b>Objectif poursuivi</b></p> <p>Participer aux groupes de travail du Conseil addictologique costarmoricain (CAC) : "renforcer les interventions hors les murs" et "développer et structurer la prévention en addictologie"</p>
<p><b>Action</b></p> <p>Participer aux groupes de travail du Conseil addictologique costarmoricain (CAC) : "renforcer les interventions hors les murs" et "développer et structurer la prévention en addictologie"</p>
<p><b>Porteur</b></p> <p>ARS</p>
<p><b>Résultats attendus</b></p>
<p><b>Territoire concerné</b></p> <p>Côtes-d'Armor</p>
<p><b>Bilan</b></p> <p>Participation à 2 groupes de travail (réduction des risques et des dommages en milieu festif, interventions hors les murs) - État des lieux réalisé, pistes de travail identifiées.</p> <p>Travaux du CAC présentés le 6 mars 2025 en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh -&gt; l'évaluation des actions Prévention et Interventions hors les murs est prévue pour le dernier semestre 2026</p>

<p><b>Objectif poursuivi</b></p> <p>Garantir la sécurité sanitaire de l'eau distribuée, sur le volet quantitatif et qualitatif</p>
<p><b>Action</b></p> <p>Agir pour limiter la formation des sous-produits de désinfection (dont les THM), notamment en période de sécheresse. Assurer le suivi de la qualité de l'eau concernant les pesticides et leurs métabolites, ainsi que des molécules émergentes (PFAS, HAA, etc), en lien avec le cadre de gestion national et régional Suivre les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable en portant les enjeux sanitaires (qualitatifs et quantitatifs) sur les secteurs en tension eau potable.</p>
<p><b>Porteur</b></p> <p>ARS</p>
<p><b>Résultats attendus</b></p>

Territoire concerné	Morbihan
Bilan	<p>Le contrôle sanitaire témoigne d'une bonne qualité de l'eau (IQ A) sur l'ensemble du département (Morbihan).</p> <p>Même si cet objectif ne concerne que le territoire du Morbihan, l'ARS tient à évoquer la situation particulière du captage d'eau potable de Coaudernault à Rostrenen dans les Côtes d'Armor qui a été suspendu en juillet 2024, suite à la mise en évidence de teneurs en PFAS dépassant les seuils réglementaires sur l'eau de ce captage.</p> <p>A noter que la limite de qualité réglementaire ne correspond pas à une valeur sanitaire mais à une valeur de gestion : il n'est pas naturel de trouver des PFAS dans l'eau, leur présence est indésirable – indépendamment de l'évaluation d'un risque éventuel – et en conséquence leur concentration doit être aussi basse que possible. Actuellement, il n'existe pas de valeur sanitaire maximum pour les PFAS ; ces valeurs sont en cours d'élaboration par l'ANSES notamment.</p> <p>Les communes de Rostrenen et une partie de Plouguernevel sont depuis juillet 2024 alimentées par l'eau de la station de Kerne Uhel, dont l'eau produite respecte tous les critères de qualité et de potabilité en vigueur. Des investigations sont engagées afin d'identifier l'origine de la présence de ces molécules sur le captage suspendu de Couadernault, l'étendue du problème et les éventuelles solutions de dépollution.</p>

Objectif poursuivi	Poursuivre la structuration des parcours et des dispositifs en direction des personnes en situation de vulnérabilité
Action	Déployer la politique de prévention et de promotion de la santé (Mon bilan prévention, prévention du suicide / Mal-être agricole, vaccination HPV, mois sans tabac, Vie affective et sexuelle, addictions, prévention des violences, etc.). Déployer le PRAPS pour favoriser l'accès aux soins pour les plus démunis. Poursuivre les campagnes de dépistages et de vaccinations.
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	Morbihan et Côtes-d'Armor
Bilan	<p><b>HPV :</b> Rentrée scolaire 2023-2024 -&gt; déploiement de la 1<sup>ère</sup> campagne nationale de vaccination contre les HPV au collège : plus de 100 000 élèves de classe de 5<sup>ème</sup> vaccinés et en parallèle, plus de 300 000 adolescents du même âge ont été vaccinés par un autre professionnel de santé libéral.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En Bretagne, entre septembre et juin 2023, la couverture vaccinale contre les infections à HPV (au moins 1 dose) est passée de 50 % à 81 % chez les filles âgées de 12 ans, et de 34 % à 67 % chez les garçons âgés de 12 ans</li> </ul> <p>2025 -&gt; dans un souci d'équité d'accès à la vaccination pour tous les jeunes de 11 à 14 ans, la campagne de vaccination contre les HPV est étendue aux jeunes accueillis dans les établissements médico-sociaux (EMS).</p> <p><b><u>Pour le 22</u></b></p> <p><b>Vie Affective, Sexuelle et Relationnelle :</b> Le Collectif Vie Affective, Sexuelle et Relationnelle, en lien avec la DD, a organisé une journée départementale le 19 novembre 2024, intitulée « Des outils pour accompagner les personnes exilées dans leur vie affective, sexuelle et relationnelle, à destination des professionnels.</p>

	<p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du Plan Régional de Santé (PRS) et du plan d'actions Vie Affective, Sexuelle et Relationnelle (VASR)</li> <li>• Définitions des termes clés et accès aux droits de santé</li> </ul> <p>Ateliers thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute à la sexualité : posture d'écoute et outils pratiques</li> <li>• Connaissances de base en santé sexuelle : infections sexuellement transmissibles (IST) et contraception</li> <li>• Violences sexuelles et sexistes : les repérer et libérer la parole</li> </ul> <p>Accompagnement des personnes migrantes LGBTQIA+</p> <p><b>Pour le 56</b></p> <p>Information à colliger auprès des services concernés de la DD56 et/ou des acteurs territoriaux</p>
--	--

#### Axe 4 : L'association des usagers et des représentants des usagers et des populations concernées dans les domaines retenus par le CTS

Objectif poursuivi	Renforcer et diversifier les lieux et modalités d'expression des usagers et les nouvelles formes de participation citoyenne
Action	Mise en œuvre de journées participatives grand public
Porteur	ARS
Résultats attendus	
Territoire concerné	CTS Cœur de Breizh
Bilan	<p>Deux événements 2024 grand public organisés par le CTS Cœur de Breizh :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 13 septembre 2024 au Palais des Congrès de Pontivy : Vivre en mouvement – Sport, santé et bien-être pour tous / 150 participants</li> <li>- Le 21 novembre 2024 à la salle des conférences du CHCB : Accompagner les aidants et l'entourage / 50 participants sur 60 inscriptions malgré la neige</li> </ul> <p>Bilans et évaluations de ces journées présentés en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 5 décembre 2024</p> <p>En 2025, est prévu un évènement organisé par le CTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 13 novembre 2025 à l'IFPS de Pontivy : Le transport à la demande – La demande de transport</li> </ul>

Objectif poursuivi	Renforcement des espaces d'écoute et d'échanges, d'information et de médiation
Action	Création d'une nouvelle maison des usagers sur le département
Porteur	ARS
Résultats attendus	Développement de l'aller-vers et amélioration de l'accessibilité
Territoire concerné	Côtes-d'Armor

<p><b>Bilan</b></p> <p>L'AHB a déposé un dossier dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts en faveur de maisons ou espaces des usagers multi-sites ou itinérantes, lancé par l'ARS en 2024. 10 projets ont été déposés et 5 ont été retenus dont celui de l'AHB. Des crédits non reconductibles à hauteur de 56 550 € ont été attribués à l'AHB pour le déploiement de son projet.</p> <p>Inauguration de la MDU itinérante le 18 septembre 2025</p> <p>Présentation du dispositif en réunion plénière du CTS Cœur de Breizh le 2 octobre 2025</p>
--

**Pour une version finale du bilan du plan d'actions, les membres de la Commission de Santé Mentale du CTS réunis le 19 septembre 2025 ont proposé quelques améliorations :**

- Renseigner la ligne « Résultats attendus » / Exemple pour la MDU itinérante de l'AHB : développement de l'aller-vers et amélioration de l'accessibilité.
- Ajouter une ligne « Évaluation » comportant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Ces indicateurs permettront un suivi régulier des actions, selon une périodicité semestrielle ou annuelle adaptée à leur nature.